

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN

## DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 27 Mai 2016

**OBJET :** Cession de l'immeuble situé à l'angle du Bd Bernex et de l'avenue Elsa Triolet 13008 Marseille. Intégration d'une faculté de substitution et d'une clause de revalorisation du prix.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 27 Mai 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A autorisé l'intégration dans l'acte de vente relatif à la cession de l'immeuble situé à l'angle du Bd Benex et de l'avenue Elsa Triolet à Marseille 8<sup>ème</sup>,

- d'une clause de substitution au profit de la Société Civile de Construction et de Vente que la société Bouygues envisage de constituer, sous réserve que Bouygues Immobilier soit associé majoritaire ;
- d'une clause indiquant que le prix de vente de 2.973.872 € concerne l'obtention d'un permis de construire pour la réalisation de 2.684 m<sup>2</sup> de surface de plancher de logements en accession libre à la propriété, tout m<sup>2</sup> supplémentaire pouvant être valorisé à 913 €/ m<sup>2</sup>.

Les autres dispositions adoptées par délibération du 23 mai 2014 demeurent inchangées.

Ce rapport ne présente pas d'incidence financière.

**Votent pour :** Le groupe « Un département gagnant – Les Républicains – UDI-Indépendants de droite » ; Le groupe des élus Indépendants ; Le groupe Communiste et Partenaires ; Le groupe Socialiste Ecologiste ; Le groupe des Elus Socialistes et Républicains ;  
Mme PUJOL

**Vote contre :** M. VERANI

**ADOPTE**  
Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation

Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice par intérim  
du Service des Séances de l'Assemblée